

EDITORIAL

Nouveau président de la République, nouveau gouvernement, nouveau ministre de la défense, tous ces changements conduiront-ils à une nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale ?

L'engagement emblématique en Afghanistan de nos forces au sein de l'OTAN est déjà significatif. Sans trahir des promesses de campagne, comment retirer des forces engagées sans mettre en péril la solidarité des Etats-membres de l'OTAN, sans laisser planer un doute sur la fiabilité de la France, sans amorcer l'impression d'une défaite militaire qui pourrait être aggravée par un retrait précipité, et pourquoi pas soumis à des attaques symboliques sur nos forces ?

Alors le politique pourra toujours jouer sur les mots : qu'appelle-t-on « forces combattantes » ? Quelle réponse aussi en cas de perte des troupes assistant les forces afghanes ? Les troupes devront-elles s'abstenir de combattre sauf en cas de légitime défense et donc laisser l'initiative, la reconquête du terrain par les Talibans, remettant en cause l'action militaire engagée par nos soldats depuis plusieurs années ?

S'ajoute sur le territoire national le format des forces armées. Aucun chef militaire ne se fait d'illusion. Les effectifs devraient encore être réduits. Les questions suivantes devront alors être posées : à quel moment, la France sera-t-elle incapable d'agir militairement seule et avec efficacité ? A quel moment sa sécurité sera-t-elle seulement assurée par la multinationalité dont nous avons vu les limites lors de la guerre en Libye ?

Alors devons-nous accepter cet affaiblissement de la puissance militaire de la France ? Je ne le pense pas. Malheureusement, les moyens d'influer sur cette situation restent limités. Seule une prise de conscience - ou une défaite cinglante lors d'un engagement - ou encore l'incapacité de répondre à une crise médiatiquement sensible, pourrait à mon avis inverser la tendance.

Le président

Sommaire

La campagne présidentielle Acte final.....	1
Les coups de cœur !.....	3
<i>France Valeurs.....</i>	3
<i>Le Valeureux FITAS, un autre héros.....</i>	3
<i>L'association 10ème Escadron.....</i>	4
Les coups de gueule !.....	4
<i>Le Mali.....</i>	4
Brèves.....	4
<i>Prolifération balistique.....</i>	4
<i>Un nouvel accord entre la SNCF et les armées.....</i>	5
Question parlementaire sur le statut des militaires en opération extérieure.....	5
<i>Question écrite n°128613 publiée au JO le 21/02/2012.....</i>	5
<i>Réponse du ministère parue au JO le 17/04/2012.....</i>	5
Bibliographie.....	6

La campagne présidentielle Acte final

Entre Symbolisme et réalité

Les deux candidats à la présidentielle se sont bien gardés de débattre de l'emploi et du devenir de notre défense nationale. Les Français se sont aussi désintéressés des questions militaires. Mais il y aura toujours des « bons penseurs » qui nuanceront cette absence d'intérêt, qui prétexteront que le devoir de mémoire, la gloire de nos armées, le souci que la France porte à ses militaires sont si évidents qu'il n'était pas utile d'en débattre ouvertement. L'enjeu des prochaines années serait effectivement de savoir **où va la France économiquement**. Des experts vont jusqu'à estimer qu'il nous faudra au moins dix ans pour sortir des turbulences issues de la crise mondiale qui continue à fragiliser plusieurs pays européens et qui a plongé la Grèce dans un profond état de choc. Nous devons donc nous attendre à ce que notre institution militaire en subisse le contre coup.

La démocratie

Dans l'immédiat, le constat de cette élection est que **notre démocratie a bien fonctionné** donnant au monde l'exemple de ce qu'un peuple peut décider par et pour lui-même. Les hommes passent mais les institutions de la République demeurent. Le Chef Suprême des Armées a changé mais les militaires sont toujours présents, aussi dévoués, prêts à brandir et à défendre le drapeau tricolore. Même si le Président de la République a donné l'impression durant la campagne électorale que la Défense Nationale n'est pas sa préoccupation majeure, le protocole d'investiture à la présidence de la République était emprunt de symboles militaires et de respect de traditions qu'il n'a pu ignorer.

Les symboles, la tradition

Quelques minutes avant d'être investi 7^{ème} Président de la Vème République, François Hollande a salué la Garde Républicaine. Ce ne sont pas uniquement des militaires en tenues de parade qu'il a honorés mais une page vivante de l'histoire de la France se tenant fièrement dans la cour de l'Elysée dans la plus grande tradition nationale ! La Garde trouve ses racines le 12 vendémiaire an XI sous l'autorité de **Napoléon Bonaparte**. Elle s'est distinguée dans de grandes batailles dès 1807 pour défendre notre drapeau.

De nos jours la Garde n'est pas cantonnée à des missions d'honneur et de protection mais elle participe aux transports d'organes destinés à la transplantation, en assurant près de 600 escortes par an au profit de l'Agence de la Biomédecine. Humblement et avec respect, la batterie fanfare, une compagnie d'honneur du 1er régiment d'infanterie et 10 cavaliers à pied participaient dans la cour d'honneur à la cérémonie d'installation du Président. Entre respect des traditions et modernisme !

François Hollande a ensuite reçu l'insigne de **Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'honneur** par le général d'armée Georgelin, signé le registre, puis été proclamé officiellement président de la République par Jean-Louis Debré, président du Conseil constitutionnel. Il s'est par ailleurs fait présenter le **collier de Grand Maître**, dont un maillon porte désormais son nom. Des symboles tout aussi chargés de l'histoire et de la grandeur de notre pays.

Alors que **21 coups de canon** étaient tirés à blanc depuis les Invalides, il s'est fait rendre les **honneurs militaires et a écouté la Marseillaise** dans les jardins du palais présidentiel. La tradition des coups de canon remontent aux 101 coups qui étaient tirés sous l'Ancien Régime lors de l'inhumation du roi défunt et l'avènement de son successeur. **Le Roi est mort, vive le Roi !** était-il d'usage d'associer avec les salves. Un Président part, vive celui qui le remplace, ainsi va la République pourrait-on répliquer de nos jours. Le nombre de 101 coups de canon fut ramené à 21 par **Charles de Gaulle** en 1959. Le choix de ce nombre, décision de l'instigateur de la fondation de la Vème République et premier Président, n'est pas anodin. Il remonte au XIVE siècle alors que le canon commence à devenir une arme courante. Sur les bateaux de guerre, la coutume veut que l'on tire sept coups de canon. **Le chiffre 7** est notamment choisi pour sa symbolique religieuse dans la **tradition judéo-chrétienne**, Dieu a créé le monde en sept jours. Puis la technique évolue et progressivement, les armées de terre arrivent à tirer trois coups de canon pour chaque coup tiré en mer. $7 \times 3 = 21$. C'est donc 21 coups de canon qui seront finalement tirés.

Sous la Ve République, seulement deux présidents ont refusé que des coups de canons soient tirés en leur honneur. François Mitterrand en 1988 et Jacques Chirac en 2002. Les deux présidents, il est vrai, se succédaient à eux-mêmes, François Hollande a donc perpétué cette **tradition**

monarchique et le symbole que l'on peut y découvrir.



Les symboles de la République : la devise

Héritage du siècle des Lumières, la devise « **Liberté, Egalité, Fraternité** » est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

La réalité

Si l'étude et la compréhension des symboles pouvaient résoudre les maux de notre pays et permettre à nos militaires de s'épanouir en servant le drapeau, la mission de notre Président et Chef suprême des Armées serait des plus faciles. Mais il en faudra beaucoup plus pour réduire la précarité de bon nombre de Français, de maintenir le lien si fragile Armée/Nation, de permettre à des jeunes de porter durablement l'uniforme et de défendre des valeurs qui risquent d'être mises à mal dans les années à venir.

L'institution militaire est au service de la Nation et aux ordres de son Chef. Ses hommes et femmes pourraient être qualifiés « d'outils ». Quelque soient les décisions qui seront prises à l'avenir, gardons à l'esprit qu'un outil est à entretenir pour qu'il puisse rester efficace. Il est toujours possible « d'ordonner » de tailler une pierre brute pour qu'elle puisse servir à consolider un mur mais à condition que le « maillet et le ciseau » utilisés soient en bon état. Si cette condition n'était pas satisfaite, le maître d'ouvrage pourrait toujours

« ordonner », il n'obtiendra jamais le résultat escompté.

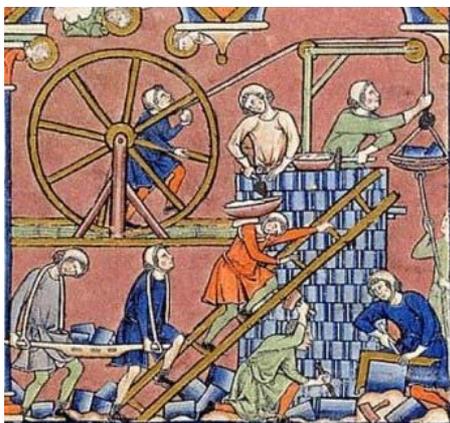
Au delà de la notion « d'outil », le militaire reste un citoyen qui doit être considéré et « aimé » comme tout autre citoyen. Son devoir de réserve pourrait malheureusement tenter des décideurs politiques d'en abuser. Il est plus facile de réduire de façon drastique un budget à ceux qui n'ont pas le droit de s'exprimer qu'à ceux qui peuvent bloquer le pays pour un smic qui n'a pas été assez revalorisé. Le militaire peut se faire dépouiller en toute impunité.

Les travaux de Défense et République

C'est pour trouver un équilibre permettant à notre Défense de rester opérationnelle en période de crise et donc de diminution des budgets, que toutes les forces disponibles au service de l'intérêt collectif doivent **travailler avec force et vigueur**. Dans cet objectif, le numéro de Défense et République de septembre proposera sa « règle d'utilisation de la Défense Nationale », règle comportant 12 points.

L'équipe de rédaction de notre lettre d'information compte sur la participation de toutes les bonnes volontés, patriotes et « **ouvriers** » œuvrant à la construction de notre défense, pour apporter leur contribution à l'élaboration de ces points.

La rédaction.



Les coups de cœur !

France Valeurs

Un livret présenté par son concepteur :

*« De l'Est au Sud, en effet, on envie et on recherche non seulement notre argent et notre savoir-faire mais surtout notre culture, notre équilibre et notre sagesse, chèrement acquis après des siècles de guerres fratricides. Face à ces dangers et à ces besoins, je crois plus que jamais que les Valeurs naturelles, donc éternelles, sont les **piliers** de la société. Renforcer ces piliers me paraît une **question de survie** pour notre pays.*

*Nous qui croyons à ce type de Valeurs, **osons donc faire entendre notre voix**, sans extrémisme mais sans timidité, en saisissant chaque occasion d'affirmer ce à quoi nous sommes attachés. Cela implique que nous sachions en parler de façon convaincante et, d'abord, que nous ayons là-dessus les idées au clair. C'est pour tenter de les clarifier que nous avons élaboré ce document.*

*Comme son titre l'indique, cet argumentaire est destiné à fournir un outil de réflexion sur les **Valeurs Fondamentales** à ceux qui le réclamaient. Il n'a rien à voir avec un savant traité de philosophie. Il cherche seulement à expliquer le plus simplement possible des notions souvent complexes pour des non-initiés. Dans ce but, il fait un large appel au **bon sens** ».*

Jean Delaunay, Président de France Valeurs

Né en 1923, Jean Delaunay était chef d'état-major de l'armée de Terre française du 1^{er} octobre 1980 au 9 mars 1983. Il quitte le service actif en démissionnant de son poste en désaccord sur la politique de défense voulue par le gouvernement Maurois en place à cette époque qui voulait réduire de 10 % les effectifs de l'armée de terre.

Sa démission était également motivée par l'engouement nucléaire du gouvernement, alors que pour lui, la défense devait s'orienter vers la lutte contre le terrorisme. Lorsque le gouvernement lui a demandé de soutenir fortement sa position de réduction des moyens, il a répondu par sa démission (Wikipédia)

Le 16 août 1949, pendant la guerre d'Indochine, une grenade lui explose entre les mains. Tombé dans le coma, il survit mais perd la main droite. Cela ne l'empêche pas de reprendre le combat...



Adresse du site : www.francevaleurs.org

Le Valeureux FITAS, un autre héros.

Il était l'une des figures du 132^e bataillon cynophile de l'armée de terre (BCAT) basé à Suippes. Le chien Fitas, un malinois qui s'était distingué en opération en Afghanistan en **déjouant une embuscade insurgée** dans la province de Kapisa

alors qu'il ouvrait la route à un groupe de combat, est décédé.

S'il était parvenu à détecter une quinzaine de talibans planqués dans une habitation, il avait été capturé au cours de cet accrochage. Disparu pendant quatre mois, il était parvenu à s'échapper et avait été retrouvé le 20 août 2011. Affaibli et blessé à une patte, il avait été soigné et le général Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre, lui avait attribué une citation et l'avait décoré de la médaille d'or de la Défense nationale avec étoile d'argent.

Malheureusement, Fitas, que son maître voulait adopter à sa mise à la retraite, est décédé d'une maladie contractée lors de sa captivité. Dans ce régiment plus qu'ailleurs, on sait ce qu'un chien bien dressé peut apporter en service commandé. **On sait aussi le nombre de vies que Fitas et ses frères d'armes ont sauvées**, aussi doit-on comprendre que sa disparition est vécue comme la perte d'un soldat.



Fitas et sa blessure à la patte

L'association 10ème Escadron

Association étonnante qui ne peut laisser indifférent les passionnés de l'histoire de notre pays et de **Napoléon Bonaparte**. Les membres de cette association, en **grandes tenues de l'Empire**, ont participé à la soirée presse du 1er Jubilé Impérial de Napoléon et Joséphine le mardi 15 mai, au Château de Malmaison à Rueil-Malmaison.

Représentant au départ le bivouac de l'Empereur, de son état-major et de son peloton d'escorte, le Xème Escadron a progressivement élargi son activité à des présentations équestres, du défilé à la course de têtes en passant par la charge et le carrousel.

D'autre part, l'Escadron participe à des manifestations entre « reconstituteurs » ou à des commémorations d'événements historiques.

Etaient présents à cette soirée, le Maire de Rueil-Malmaison **Patrick Ollier**, les membres du Comité Scientifique, qui regroupe parmi les plus grands spécialistes du Premier Empire, de Napoléon et de Joséphine, dont **Charles Napoléon** et **Bernard Chevallier**.

<http://www.10escadron.com> ;

<http://www.chateau-malmaison.fr>



Bravo à ces passionnés de la France !

Les coups de gueule !

Le Mali

Des tirs nourris ont été échangés lundi 30 mai à Bamako entre d'ex-putschistes et la garde présidentielle, loyale à l'ancien président renversé, et des coups de feu entendus au camp militaire de Kati, quartier général à l'ex-junte au pouvoir près de la capitale.

Quelle sera la position de la France pour contribuer au rétablissement de l'ordre et du droit dans ce **pays frère** alors que nous nous sommes précipités en Libye ?

Brèves

Prolifération balistique

L'Inde a effectué avec succès, jeudi 19 avril, le premier tir d'essai d'un missile à capacité nucléaire d'une portée de 5 000 km pouvant frapper la Chine et des pays non asiatiques. Seuls les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont actuellement dotés de missiles d'une portée de plus de 5 500 km.

L'engin a été lancé depuis une base située en mer, au large de l'Etat de l'Orissa (est). La troisième puissance économique d'Asie s'est engagée dans un

vaste programme d'acquisitions militaires pour moderniser son armée et accroître ses moyens de défense, notamment à l'égard de la Chine. Mais selon un porte-parole, ce programme est « purement défensif », et le missile a « un effet dissuasif pour éviter les guerres et n'a pas été développé contre un pays particulier ». La Chine, dont l'arsenal militaire est beaucoup plus avancé que celui de l'Inde, n'a pas réagi officiellement, mais le quotidien gouvernemental *Global Times* a prévenu dans un éditorial jeudi 19 avril que New Delhi « ne devrait pas surestimer sa force ». (AFP.)

Un nouvel accord entre la SNCF et les armées

Menées dans la perspective du renouvellement de la convention du 27 avril 2007 relative au transport ferroviaire du personnel du ministère de la défense et de la gendarmerie, les négociations entre la direction des affaires financières et le service du commissariat des armées, d'une part, et la SNCF, d'autre part, qui viennent de s'achever, constitueront le socle du futur marché 2012-2016.

Conformément aux orientations arrêtées par le ministre de la défense et des anciens combattants, cette négociation préserve le périmètre du « quart de place » et les conditions de transport offertes aux personnels du ministère.

Cette négociation a également abouti à un progrès réel sur le plan budgétaire : amélioration des conditions commerciales dont bénéficie le ministère et établissement d'un mécanisme d'encadrement pluriannuel de la dépense, qui contribuera à la maîtrise de cette dernière. Celle-ci représente en effet de l'ordre de 200 M€ par an et constitue un enjeu important pour le ministère dans le contexte général de contrainte pesant sur le budget de l'Etat et compte tenu de l'importance de ce dispositif pour les personnels du ministère.

Parallèlement, le ministère et la SNCF poursuivent leurs efforts de modernisation. Le rattachement du ministère au Portail entreprises de la SNCF, à l'étude, permettra notamment la dématérialisation des bons uniques de transport, actuellement utilisés principalement par les candidats à l'engagement et les personnels civils dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Est également en projet le déploiement d'une carte à puce électronique, en remplacement de la carte de circulation papier des militaires, qui devrait permettre une réduction significative de la fraude.

Ministère de la défense, 2 mai 2012

Question parlementaire sur le statut des militaires en opération extérieure

Question écrite n°128613 publiée au JO le 21/02/2012

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le statut de nos soldats engagés en opérations extérieures. Quand ils ne sont pas en mission, ils n'en demeurent pas moins des cibles. Il lui demande si le meurtre de soldats français engagés en Afghanistan, alors qu'ils faisaient du sport, ne pose pas la question du statut des militaires quand ils ne sont pas engagés en mission.

Réponse du ministère parue au JO le 17/04/2012

L'article L. 4123-4 du code de la défense définit le régime de couverture des risques invalidité et décès applicable aux militaires participant à des opérations extérieures ainsi qu'à leurs ayants cause : présomption d'imputabilité au service des blessures, maladies et infirmités ; droit à pension d'invalidité pour maladie à partir d'un taux d'invalidité de 10 % ; droit aux emplois réservés ; droit à la mention « Mort pour la France » ; dispositions spécifiques en matière de blessures de guerre et de délégation de solde.

Pour chaque opération extérieure, ce dispositif est mis en œuvre par arrêté interministériel fixant les territoires et périodes concernés.

Plusieurs arrêtés successifs, dont le plus récent en date du 22 novembre 2011, ont ainsi accordé aux militaires participant à des opérations extérieures sur les territoires de l'Afghanistan et des pays et eaux avoisinants le bénéfice des dispositions de l'article L. 4123-4 précité. A ce titre, les militaires français présents en Afghanistan se voient notamment reconnaître, y compris sur les trajets aller et retour entre le lieu de stationnement de leur unité d'appartenance et le théâtre d'opérations, une présomption d'imputabilité au service s'agissant des blessures ou du décès survenus pendant l'accomplissement d'une mission, en quartier libre ou durant la pratique d'une activité sportive.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour réagir : www.defense.canalblog.com

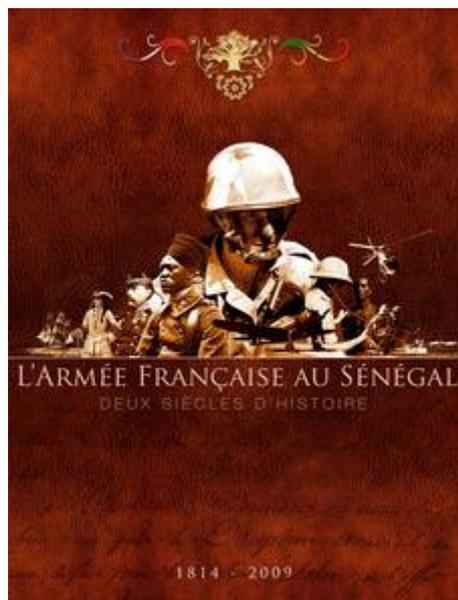
Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org

Bibliographie



Les commandes sont à envoyer à
l'adresse suivante :

Base aérienne 160-Ouakam
Cabinet du COMFOR EMIA FFCV
BP3024 Dakar Sénégal

Présentes au Sénégal au titre des accords de coopération en matière de défense signés au lendemain de l'indépendance entre la France et le Sénégal, les **forces françaises du Cap-Vert** sont aujourd'hui dépositaires de **l'histoire et de la mémoire du soldat français**, tant européen qu'africain, engagé, depuis le début du 19^e siècle sur cette terre africaine.

Telle est ainsi la raison d'être de ce livre de prestige. **Rappeler, raviver, faire connaître** ce que fut, et ce qu'est toujours en ce début de 21^e siècle, la **mission du soldat de France** qui, jusqu'en 1960, dans l'empire, puis aux colonies, a bénéficié du recrutement africain à jamais immortalisé par le geste du tirailleur sénégalais.

L'ouvrage est présenté en édition prestige. Les commandes sont à envoyer à l'adresse suivante :

Droits : Armée de Terre 2010



Présentation Edition du toucan
Parution 11/01/2012 196 pages

« **Il n'y a pas de démocratie sans Nation.** Aujourd'hui le dessein européen est anti-démocratique. Ce qui ne gêne pas notre classe dirigeante, qui n'aime pas la France. »

Haut-fonctionnaire, militaire, prêtre et conseiller politique, Jean-Claude Barreau a eu mille vies. Son livre est un cri du cœur, une déclaration en forme d'alarme à un pays qu'il aime tant.

Appuyé sur de très nombreux exemples historiques, il démontre que la démocratie n'est possible et ne fonctionne efficacement qu'à l'échelle de la Nation. Il explique les raisons de la défiance des peuples à l'égard de l'Europe et montre en quoi **les choix de la prochaine élection présidentielle française seront, plus que les précédents, cruciaux pour notre avenir.**